A l'attention des Président(e)s des clubs de la LGEF

Dossier suivi par Alicia

agonzalez@lgef.fff.fr

Strasbourg, le 16 octobre 2023.

Objet : Valorisation du Bénévolat

Distinction LGEF – promotion 2023

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la valorisation et de la fidélisation du bénévolat, nous souhaitons mettre à l'honneur des bénévoles de la Ligue du Grand Est de Football dont l'engagement mérite reconnaissance.

Aussi, nous vous sollicitons pour que vous proposiez, en complétant le lien ci-après (pour chaque candidat) :

https://forms.gle/TBkM5BVvSpTKH3kt9

deux membres licenciés de votre club pouvant prétendre à l'obtention d'une distinction (médaille) de notre Ligue, **au plus tard le 17 décembre 2023.** Les conditions d'attribution sont les suivantes :

(10 ans -médaille d'Argent ; 15 ans – médaille de Vermeil ; 20 ans – médaille d'Or)

Vous pouvez proposer, au choix, un (e) dirigeant (e), un éducateur ou une éducatrice, une joueuse ou un joueur (15 années consécutives). Les arbitres seront proposés par les commissions d'arbitrage.

A réception des candidatures qui doivent répondre aux critères définis, la Commission Régionale des Distinctions et du Bénévolat examinera les demandes et transmettra ses propositions au comité directeur de la LGEF qui statuera in fine.

Vous serez ensuite informés, d'ici à la fin de la saison, de la suite réservée à votre demande – dans le respect des quotas annuels arrêtés par le comité directeur – et vous serez avisés des modalités de remise aux récipiendaires.

En vous remerciant très sincèrement pour votre engagement, recevez, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

Albert GEMMRICH
Président

René LOPEZ
Président de la C.R. du Bénévolat